



sigma systems
signalétique des lieux publics

Siège Social : ZA de Kerourvois Nord Ergué-Gabéric
BP 632 29552 Quimper Cedex 9
Tél 02 98 59 68 69 - Fax 02 98 59 62 52
contact@sigmasystems.fr — www.sigmasystems.fr

Agence de Brest : Tél 02 98 59 60 05 - Fax 02 98 59 62 52
Agence de Rennes : Tél 02 99 53 91 91 - Fax 02 99 53 91 92

SIGNALÉTIQUE ↑



SIGNALÉTIQUE ↑



sigma systems



Signalétique Multisensorielle

Accessibilité pour Tous
dans les Etablissements Recevant du Public



Partenaire EO-Guidage *Bretagne*





La Loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

→ La loi définit le handicap dans toute sa diversité :

« Constitue un handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

Loi du 11 février 2005



→ L'accès à tout pour tous

« est considéré comme accessible aux personnes handicapées tout bâtiment d'habitation collectif ou tout aménagement lié à un bâtiment permettant à un habitant ou à un visiteur handicapé, avec la plus grande autonomie possible, de circuler, d'accéder aux locaux et équipements, d'utiliser les équipements, de se repérer et de communiquer. Les conditions d'accès des personnes handicapées doivent être les mêmes que celles des autres publics ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente. »

décret n° 2006-555 du 17 mai 2006 – Art. R. 111-18-1

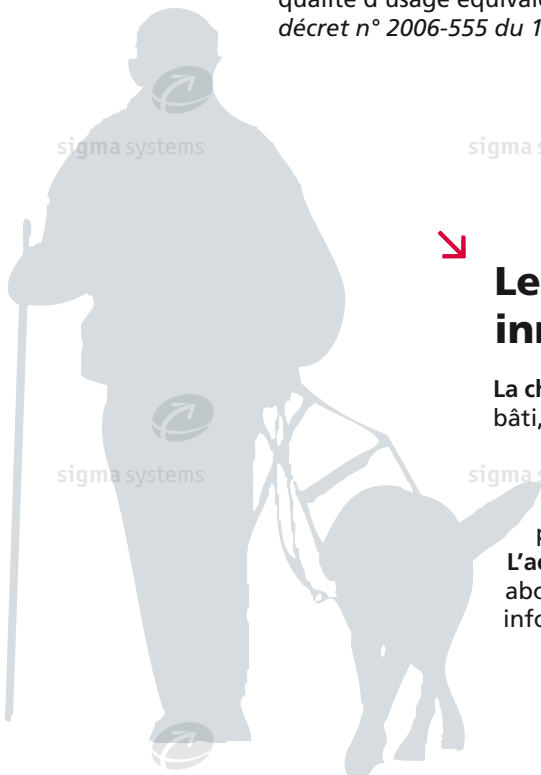
→ Les principes innovants de la loi

La chaîne de déplacement : garantir la continuité de l'accessibilité entre cadre bâti, espace public, voirie, et transport en commun.

Tout obstacle doit être supprimé.

L'accessibilité de l'existant : permettre l'accès des bâtiments publics à tous, en édictant des règles d'accessibilité similaires à celles définies pour les constructions neuves.

L'accès aux bâtiments et aux prestations : au-delà du cadre bâti et de ses abords, c'est aussi l'accessibilité aux équipements, aux services et aux informations qui doit être garanti.



Les solutions

Votre partenaire

Spécialiste en signalétique, notre entreprise est depuis de nombreuses années l'interlocuteur des Etablissements Recevant du Public. Nous poursuivons aujourd'hui notre mission en vous apportant nos solutions pour la signalétique multisensorielle.



L'étude et la mise en œuvre

Notre offre est complétée désormais par l'étude et la mise en œuvre de solutions concernant l'accessibilité des ERP à tous les publics conformément à la loi du 11 février 2005.

Ces nouvelles préconisations nous amènent à adapter nos offres de signalétique classique pour une meilleure perception (contraste, hauteur de caractères, alimétrie, éclairage, etc...) et à les compléter par une signalétique multisensorielle (tactile, podotactile, sonore, braille, relief, etc...).

La conformité

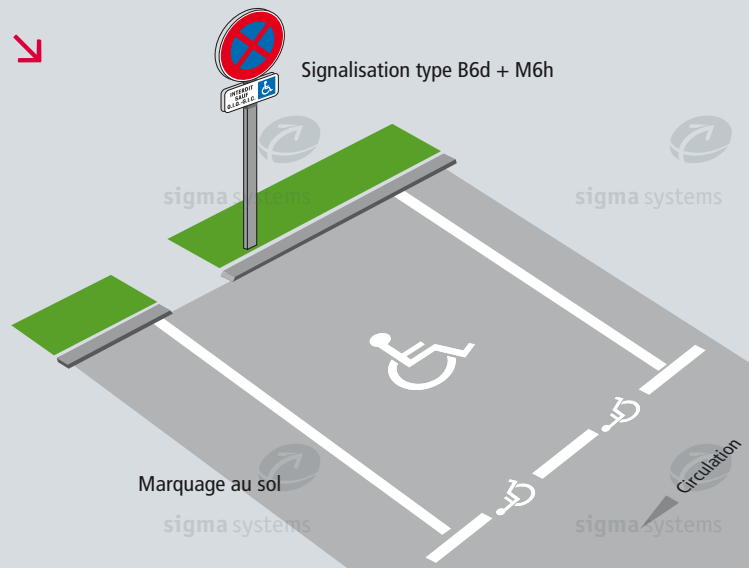
Tous nos matériels sont conformes aux préconisations sur l'accessibilité des personnes handicapées et tous les textes et messages seront validés par les commissions d'agrément avant leur mise en place.



La signalétique extérieure

→ A l'arrivée sur le site

Identification des places réservées aux personnes à mobilité réduite : cette signalisation s'attache particulièrement à informer le visiteur sur la présence d'équipements et de services.



→ Découverte du site par des plans multisensoriels

Pour donner une vision globale du site et permettre au plus grand nombre d'utiliser les différents services.



PLAN MULTISENSORIEL (PMS)
Plan visuel, braille, relief et audio



Le message sonore du plan multisensoriel se déclenche grâce à la télécommande universelle.

TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE

Détenue par les mal-voyants et les non-voyants, elle délivre des informations sur l'état des traversées piétonnes, sur les accès aux transports en commun... Elle permet également le déclenchement des messages de tous les éléments sonores de la signalétique grâce à des dispositifs audio disséminés sur le site.

Les plans multisensoriels pour l'autonomie

Pour donner une vision globale du site et permettre au plus grand nombre d'utiliser les différents services.



PLAN MULTISENSORIEL (PMS)
Plan visuel, braille, relief et audio



La télécommande universelle déclenche le début de l'information sonore délivrée par le plan. Ainsi le visiteur est autonome pour se déplacer sur le site et trouver les différents services.



Exemple de message sonore :
Mélodie d'accueil + Message préenregistré
« *Bienvenue à l'espace Armor. Consultez le plan tactile placé devant vous. L'accueil se trouve ...* »



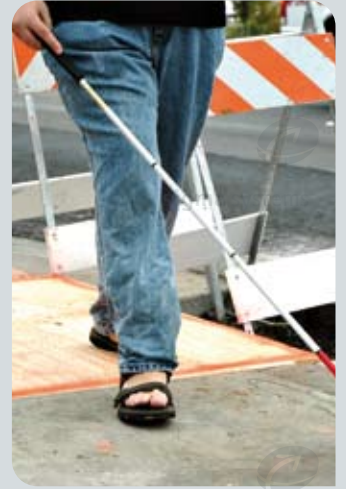
PLAN MULTISENSORIEL (PMS)

La signalétique extérieure

→ Accès aux bâtiments du site

Le marquage au sol :

permet d'orienter et de prévenir d'un risque grâce à un contraste visuel et tactile



VIGILIGNE®

Bande d'Eveil à la Vigilance (BEV)
(norme NF P 98351)

Pour signaler un risque tel qu'un escalier descendant ou le croisement d'un flux automobile



GUIDELIGNE® 3 cannelures

Bande d'Aide à l'Orientation (BAO)
Pour l'extérieur essentiellement.
Pour marquer un cheminement extérieur accessible.

Grâce à un dispositif de guidage au sol visuellement et tactilement contrasté, les visiteurs se déplacent en toute sécurité sur le site, et peuvent accéder de façon autonome aux différents bâtiments.



→ A l'arrivée aux bâtiments du site

Guidage et informations sur les services mais aussi sur les risques potentiels



GUIDELIGNE®
3 cannelures



La Balise Sonore Radiocommandée

Pour localiser et identifier en audio un cheminement accessible, l'entrée d'un bâtiment, les sorties, un équipement.



Intégration discrète dans l'architecture générale du bâtiment.

BALISE AUDIO NAVIGUEO® (BA)

Délivre des messages d'orientation et d'information
Réglage automatique du volume sonore



Exemple de message sonore - Mélodie d'accueil + Message préenregistré :
« *♪ Bienvenue à l'espace Armor.
Vous êtes arrivé au bâtiment principal.
L'accueil se trouve à 30 mètres à droite après le sas d'entrée situé devant vous.
Suivez les guidelignes, ...* »

→ A l'arrivée à l'accueil, aux accès et sorties des ascenseurs



La Télécommande universelle déclenche automatiquement la mélodie d'accueil du dispositif sonore de type Kartelbraille, permettant son positionnement.



↙ le Kartelbraille

Dispositif sonore interactif pour consulter 3 types de messages : localiser et identifier les points stratégiques, être informé de l'organisation générale du bâtiment, localiser la sortie générale, les sorties de secours et délivrer les consignes de sécurité.



Exemple de message sonore :
Mélodie d'accueil + Message préenregistré

- Touche 1 : Message d'orientation
«*À votre droite, à vingt mètres, la salle de concert, à votre gauche, la boutique puis les toilettes, suivez les guidelignes ...*»
- Touche 2 : Guidage de sortie
«*Pour la sortie, prenez l'ascenseur derrière vous puis descendez au niveau zéro.*»
- Touche 3 : Urgence
«*La sortie de secours la plus proche se trouve au fond du couloir démarrant sur votre droite.*»

**BORNE MULTISENSORIELLE
KARTELBRAILLE® (BMS)**
Bloc d'information et d'orientation
en mode visuel, relief, braille et audio.



Repérage à l'aide
de la télécommande

→ **Guidage vers les services et les équipements**

Pour une circulation en toute autonomie



GUIDELIGNE® micro cannelures
Bande d'Aide à l'Orientation (BAO)
Pour l'intérieur essentiellement.
Pour guider vers l'accueil,
orienter vers les sorties ou un service.



MULTISIGNE®
Dalle d'orientation podotactile
Pour marquer un choix d'orientation
à l'intérieur essentiellement.

Circulation
dans le bâtiment

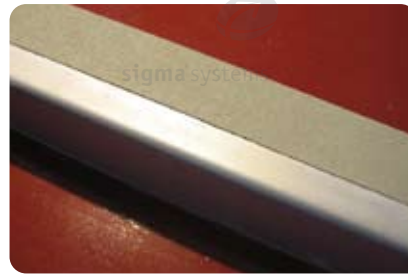


Mise en sécurité des escaliers et des vitrages

Prévenir du risque grâce à un contraste visuel et tactile



VISIOMARCHE, SÉCURIMARCHE et GUIDELIGNE



VIGIMARCHE®
Pour marquer les nez de marche
à l'intérieur essentiellement.



REPÉRAGE des SURFACES VITRÉES
Bandes adhésives contrastées



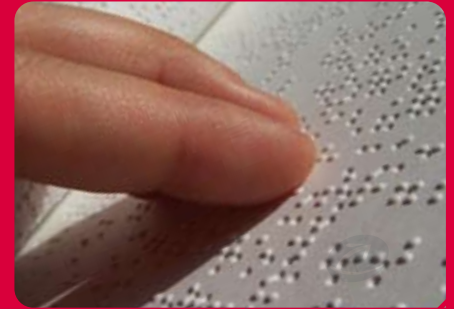
VISIOMARCHE et SÉCURIMARCHE
Bandes adhésives contrastées antidérapantes, pour marquer
la première et la dernière contremarche d'une volée d'escalier

La signalétique visuelle et tactile

Plus de 50 références Modulex permettent la réalisation d'une signalétique "tactile".

Deux types de marquage sont possibles :

- Embossé pour les publics déficients visuels
- Braille pour les non voyants formés à cette écriture



la Technologie Modulex

Les supports d'information signalétique Modulex permettent un message en braille et relief.

Les produits Modulex sont normalisés ISO 9001 et bénéficient du Diplôme HQE (Haute Qualité Environnementale).



Message relief seul



Message braille et relief



→ Identifier, orienter, jalonner

Une signalétique multisensorielle spécifique à chaque ERP.



Plaque de porte
Texte gravé + braille



Guidage de sortie sur main courante
Texte gravé + braille



Répertoire d'étage
Texte relief + braille

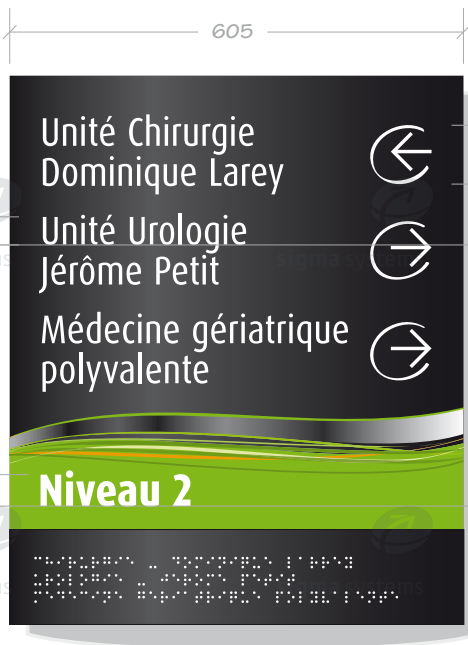


Divers types de plaques de porte
Porte-étiquette + texte gravé + braille

Dès la conception

→ Un nouveau cahier des charges pour la signalétique

Des paramètres à intégrer dès la conception



Prise en compte des distances de lecture

Pour un caractère de 37 mm :

Distance d'observation pour les déficients : 1,25 m
Distance de lisibilité maximale pour les voyants : 12 m

Pour un caractère de 42 mm :

Distance d'observation pour les déficients : 1,40 m
Distance de lisibilité maximale pour les voyants : 17 m

Message en braille

Le choix de la typographie est un élément primordial dans la cohérence du système signalétique proposé.

Le caractère choisi entre également dans le cahier des charges des paramètres pour l'accessibilité, ainsi que les contrastes et l'altimétrie des différents éléments pour une lisibilité accrue.

ABCDEF abcdef 12345
ABCDEF abcdef 12345
ABCDEF abcdef 12345

Caractère sans sérif de préférence, simple, valeur de gris contrastée, lisible, condensé modérément ...